

DEPARTEMENT DU GARD
Délibération D2024_06

Envoyé en préfecture le 17/07/2024
Reçu en préfecture le 17/07/2024
Publié le
ID : 030-253002786-20240715-D2024_06-DE



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

Mairie
Place de la Mairie
30620 AUBORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Nombres de membres		
Afférents au conseil syndical	En exercice	Ayant pris part au vote
8	8	6

Séance du : L'an deux mille vingt-quatre, le 15 juillet 2024

L'assemblée délibérante du SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES étant réunie au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de Monsieur André BRUNDU
Etaient présents : Messieurs André BRUNDU, LEBOIS Didier, TRICOU Sébastien, Christian CARTEYRADE, Théos GRANCHI, Jean-Luc CHAILAN.
Excusés : Jean Claude MAZAUDIER, Jean-François DURAND COUTELLE
Procuration :

Date de convocation
et affichage : 26/06/2024

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Didier LEBOIS a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibération n°D2024_06 : Rapport annuel du délégataire sur le service assainissement pour l'année 2023

Monsieur Sébastien Tricou expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et délégations de services publics, qui dispose que chaque année avant le premier juin, le délégataire doit produire à l'autorité délégante un rapport complet,
Vu le rapport annuel du délégataire SUEZ remis en mai dernier,
Considérant que le rapport annuel comporte notamment les comptes de la délégation et le patrimoine et retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public (contrat d'affermage), ainsi qu'une analyse de la qualité du service,
Considérant le rapport annuel du délégataire tenu à la disposition du public et des conseillers en Mairie,
LE CONSEIL SYNDICAL, entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,
- **DECIDE à l'unanimité de** prendre acte du rapport annuel 2023 du délégataire pour la gestion du service délégué de l'assainissement collectif.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré, à Aubord, le 15/07/2024
Le Président, André BRUNDU,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 03/04/2024
Et publication ou notification du 03/04/2024

SMTTEU
AUBORD-CA / NÎMES METROPOLE